

CTSD du 26 juin 2012

Présents : DASEN, secrétaire général, DETAB, IEN (Mme Dumont, Mme Carlux, Mme Delbac, M Faure), FSU (5), SE-UNSA (3), CGT (1)

Le Directeur Académique ouvre ce CTSD. Il s'agit d'un comité exceptionnel réuni suite à l'annonce de la création de 1000 postes par le Ministère.

Trois axes préconisés par le Ministère :

- Classes implantées dans les zones difficiles et accompagnement des élèves en difficulté
- Ruralité
- Remplacement

Sur les 1000 postes créés au niveau national, 25 iront à l'Académie de Clermont. Le comité technique académique s'est prononcé hier sur la ventilation de ces 25 postes : 3 pour le Cantal, 12 pour le Puy-de-Dôme, 6 pour la Haute-Loire et 4 pour l'Allier.

25 postes sont attribués à l'académie de Clermont au regard de sa composante majoritairement rurale et de la présence de zones d'éducation prioritaires.

Par rapport au projet initial on passe donc de 95 suppressions de postes en primaire pour l'académie à 70 (de 11 à 8 pour le Cantal).

A ces 3 nouveaux moyens s'ajoutent la marge qu'avait conservée le DASEN et deux moyens qui sont la conséquence du gel des deux postes d'animateur de l'école du numérique sur Mauriac et Saint-Flour (postes non pourvus à l'issue du 1^{er} mouvement et de l'appel à candidatures).

Au final, le DASEN dispose d'une marge de 9,25.

Le DASEN présente la liste des situations à l'étude.

RPI St-Jacques / Thiézac	Naucelles
Riom-ès-Montagnes	Polminhac
Scolarisation des enfants du voyage sur les écoles Louis Thioleron et Hugo/Vialatte à Saint-Flour	Ytrac
Scolarisation post-élémentaire des enfants du voyage sur Aurillac	Saint-Ilvide
Parlan	Vic sur Cère
Boisset	Neuvéglise
Labrousse	St-Flour Besserette
Roannes	Ruynes
Maurs	Allanche
Saint-Cernin	Ydes
Velzic	

Les délégués FSU demandent à ce que la situation de l'école Hugo-Vialatte à Saint-Flour soit rajoutée à cette liste.

Mesures d'ouverture décidées par le DASEN

AURILLAC I	Scolarisation post-élémentaire des enfants du voyage (collège la Ponétie) et accompagnement des ENAF (collège Jeanne de la Treilhe) à Aurillac	+1
AURILLAC II	Mauris	+0,5
	Labrousse	+0,5
	Parlan	+0,5
	Boisset	+0,5
AURILLAC III	St-Cernin	+1
	Velzic	+0,5
SAINT-FOUR	Allanche	+1
	Scolarisation des enfants du voyage (Hugo Vialatte / Thioleron) à Saint-Flour	+1
MAURIAC	Riom	+0,5
	Ydes	+0,5
Décharges syndicales (déficit à l'issue du 2 ^{ème} mouvement)		+0,75
Brigade Aurillac		+1

Les mesures en rouge sont celles opérées au titre du plan d'urgence ministériel.

Les délégués FSU reviennent sur le cas des écoles de Neuvéglise et Hugo Vialatte à Saint-Flour qui présentent des effectifs moyens à plus de 24 élèves par classe. Mme Carlux indique qu'une attention particulière sera portée à ces écoles à la rentrée (rattachement de brigades, RASED).

Le DASEN soumet le projet d'ouvertures au vote.

Pour	0
Contre	0
Abstention	9 (5 FSU, 3 UNSA, 1 CGT)

La FSU et l'UNSA précisent les raisons de leur vote. Sur les 22 situations à l'étude seules 11 obtiennent des moyens supplémentaires et trop souvent partiels.

Les 25 recrutements académiques seront des PES (Professeur des Ecoles Stagiaires) sur liste complémentaire ce qui porte à 14 le nombre de PES accueillis dans le Cantal à la rentrée 2012.

Le SE-UNSA interroge le DASEN sur le fonctionnement concret des AVS en CLIS et ULIS pour l'année prochaine. Quelles répercussions aura leur passage à mi-temps ? Le DASEN précise qu'il s'agit d'un mi-temps basé sur un temps de service de 35h soit 17,5h. Dans la Haute-Loire, ce temps est annualisé pour arriver à 21h de présence par semaine scolaire. M Marchand (secrétaire général) est en contact avec le 43 et Mme Dumont pour dégager le schéma qui permettra de maximiser le temps de présence des AVS.

La FSU interroge le DASEN sur la situation de surnombre du département du Cantal. L'administration sera-t-elle en mesure de pallier les situations tendues à la rentrée en utilisant ce surnombre? Le DASEN répond que l'utilisation éventuelle des surnombres ne pourra être étudiée qu'à la fin des procédures d'ineat/exeat. « J'ai la possibilité de laisser partir un nombre important d'enseignants » à condition que ceux-ci obtiennent leur ineat. « Beaucoup de personnes pourraient quitter le 63 » ce qui laisserait envisager de nouveaux départs du 15 vers le 63. « Concernant le surnombre, nous ferons le point à la rentrée ».

Vos délégués FSU en CTSD
Sophie Marsan, Julien Barbet, Benjamin Fabre, Bruno Joulia, Guillaume Lailler